

| | |
|----------------------------|---|
| DÉPARTEMENT | ALPES-MARITIMES |
| DÉSIGNATION DE L'ORGANISME | Syndicat Mixte Ecole Départementale des Alpes-Maritimes |

DÉLIBÉRATION

DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Séance du 25 JUN 1998 19

concernant l'approbation du compte d'administration dressé par M GINESY _____, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de M THAON

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 19 _____ et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que M GINESY _____, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 1997 _____, les finances (1) du Syndicat EDMAM _____ en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées;

Procédant au règlement définitif du budget de 1997 _____, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

| NUMÉROS | SUBDIVISIONS | RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT | | OPÉRATIONS DE L'EXERCICE | | | RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE | |
|---------|---------------------------------|--|-----------|--------------------------|-------------|-----------|--------------------------------------|----------|
| | | DÉFICITS | EXCÉDENTS | MANDATS ÉMIS | TITRES ÉMIS | DÉFICITS | EXCÉDENTS | |
| 85 | Section de fonctionnement . . . | | 128 284 | 6 761 990 | 47 | 6 963 456 | 12 | 201 465 |
| 06 | Section d'investissement . . . | | 133 985 | 183 955 | 27 | 181 205 | 38 | 2 749 89 |
| | TOTAUX . . . | | 262 269 | 6 945 945 | 74 | 7 144 661 | 50 | 2 749 89 |
| | | | | | | | | 201 465 |
| | | | | | | | | 65 |

(1) Désignation de l'organisme.

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 1997, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à NICE

, le 25 JUNIN 1998

Ont signé au registre des délibérations : MM. THAON, BARBIER, BELLEOUD, BLANCHI, GILLY, GINESY, MARY, MASCARELLI,
MORANI, OLLIE, OTTO, REGHEZZA, VICTOR,
et Mmes BELLON, BOURRIER-REYNAUD, FLAVIN-COHEN, FORESTIER, RAYBAUD,
SOMARIA.

Pour expédition conforme :

Le Président /
Le Vice-Président
Le Secrétaire
Le Trésorier
Le Rapporteur
Le Contrôleur
Le Conseiller Général